

*APRÈS UNE*  
blessure  
grave subie  
au travail

Soutien, prochaines étapes  
et rétablissement



---

# Table des matières

## *SECTION*

Vous n'êtes pas seul .....	1
Qu'est-ce qu'un incident critique? .....	2
Qu'arrive-t-il immédiatement après l'incident? .....	3
Rôle de Travail sécuritaire NB .....	4
Équipe des soins critiques .....	5
Services d'indemnisation et de rétablissement .....	6
Soutien émotionnel et psychologique .....	7
Médias et vie privée .....	8
Ressources utiles et personnes-ressources .....	9



# Vous n'êtes pas seul

1

**Une blessure grave subie au travail peut bouleverser votre vie en un instant. Vous pouvez ressentir un choc, de la peur, de la confusion ou de l'incertitude quant aux prochaines étapes. Ces réactions sont normales.**

Travail sécuritaire NB est là pour vous aider, ainsi qu'aider votre famille. Ce guide explique ce à quoi vous pouvez vous attendre après avoir subi une blessure grave au travail, les ressources disponibles et les personnes qui seront là pour vous aider pendant votre rétablissement.

*Vous n'avez pas besoin de tout comprendre d'un seul coup. Retenez ce qui vous est utile pour l'instant et revenez à ce guide lorsque vous serez prêt.*

# Qu'est-ce qu'un incident critique?

2

**Un incident critique au travail est un incident qui entraîne une blessure grave qui pourrait bouleverser votre vie ou qui nécessite des soins médicaux importants.**

Le fait de subir une blessure grave au travail ou d'en prendre connaissance peut dépasser la capacité normale d'une personne à y faire face. Les réactions émotionnelles et physiques peuvent survenir immédiatement ou avec le temps.

**Les réactions courantes peuvent comprendre ce qui suit :**

- » **Un état de choc ou de détachement émotionnel**
- » **Une difficulté à se concentrer ou à dormir**
- » **De l'anxiété ou de la peur**
- » **De la colère, de la culpabilité ou de la tristesse**
- » **Des changements au niveau de l'appétit ou de l'énergie**

Ces réactions sont normales après un événement traumatique et peuvent changer avec le temps.



## Qu'arrive-t-il immédiatement après l'incident?

**Après une blessure grave survenue au travail, plusieurs choses peuvent se produire rapidement.**

L'employeur est tenu d'aviser Travail sécuritaire NB. Dans certains cas, le travailleur blessé ou un membre de sa famille peut également le faire.

Une enquête peut être effectuée afin de comprendre ce qui s'est produit et d'aider à prévenir des incidents semblables à l'avenir. Un agent d'enquête peut communiquer avec le travailleur blessé ou sa famille pour expliquer le processus et répondre aux questions.

Plusieurs employés de Travail sécuritaire NB pourraient communiquer avec vous pour diverses raisons. Cela peut sembler compliqué au début, mais chacun joue un rôle différent pour vous aider à vous rétablir.

## Rôle de Travail sécuritaire NB

**Travail sécuritaire NB est chargé de faire ce qui suit :**

- » **Offrir des prestations lorsqu'une réclamation est acceptée**
- » **Promouvoir le rétablissement, la réadaptation et le retour au travail, selon le cas**
- » **Effectuer des enquêtes sur les incidents graves survenus au travail en vertu de la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail**

Bien que notre priorité soit de prévenir les accidents du travail, nous sommes également là pour appuyer les travailleurs et leur famille lorsque des blessures graves surviennent.



## Équipe des soins critiques

5

**L'équipe des soins critiques offre des services spécialisés aux travailleurs et à leur famille à la suite d'une blessure grave subie au travail.**

L'équipe peut intervenir lorsqu'un travailleur ou une famille a besoin de services supplémentaires et coordonnés. Elle travaille avec d'autres équipes de Travail sécuritaire NB afin d'assurer que les soins appropriés sont disponibles quand ils sont nécessaires.

**Le rôle de l'équipe est de vous aider après l'incident, notamment en :**

- » vous aidant à comprendre les prestations, les ressources et les services disponibles;
- » vous offrant des conseils et du soutien pendant cette période difficile;
- » vous aidant à vous y retrouver dans le processus de réclamation de Travail sécuritaire NB;
- » appuyant votre rétablissement et votre réadaptation, et en demeurant accessible à mesure que vos besoins changent.

L'équipe des soins critiques vous apporte un soutien continu, qui s'adapte à votre situation. Vous n'avez pas à gérer le processus seul.

## Services d'indemnisation et de rétablissement

6

**Si votre réclamation est acceptée, Travail sécuritaire NB peut offrir les services suivants :**

- » Des prestations pour perte de gains si vous êtes incapable de travailler (90 % de vos gains nets, jusqu'à un montant annuel maximum que Travail sécuritaire NB fixe)
- » Paiement des traitements médicaux et des services de réadaptation liés à la blessure
- » Soutien pour aider à planifier un retour au travail rapide et en toute sécurité, selon le cas

Le processus de rétablissement varie d'une personne à l'autre, et les services de soutien sont adaptés en fonction des besoins individuels et des recommandations médicales.

Si vous avez des questions sur les services de prestations ou de rétablissement, les employés de Travail sécuritaire NB sont là pour vous aider.



# Soutien émotionnel et psychologique

**Une blessure grave peut avoir des conséquences qui vont au-delà du simple aspect physique. Des difficultés émotionnelles et psychologiques sont souvent courantes après une blessure grave.**

Des services de counseling et de soutien en santé mentale peuvent être disponibles. Si les réactions de stress persistent ou deviennent insurmontables, on pourrait recommander de l'aide supplémentaire.

**Les services de soutien possibles peuvent comprendre :**

- » Des services de counseling professionnels
- » Le Programme d'aide aux employés
- » Des ressources en matière de santé mentale au sein de la communauté

Le fait de demander de l'aide est un signe de force et non de faiblesse.

# Médias et vie privée

**Dans certains cas, les blessures graves qui surviennent au travail peuvent attirer l'attention des médias.**

Vous n'êtes pas tenu de parler aux médias. Vous pouvez choisir de ne faire aucun commentaire ou de désigner un porte-parole si vous le préférez.

**Si vous parlez aux médias :**

- » Ne communiquez que ce dont vous vous sentez à l'aise de discuter.
- » Prenez le temps de décider si vous voulez répondre.
- » Établissez des limites claires en ce qui a trait à la vie privée.

Travail sécuritaire NB peut vous offrir des conseils si l'attention des médias devient un problème.



# Ressources utiles et personnes- ressources

## Vos personnes-ressources

**Agent d'enquête :** \_\_\_\_\_

**Gestionnaire de cas :** \_\_\_\_\_

**Agent d'indemnisation :** \_\_\_\_\_

**N° de réclamation :** \_\_\_\_\_

## Ressources

### **Travail sécuritaire NB**

**1 800 999-9775 | [contact@ws-ts.nb.ca](mailto:contact@ws-ts.nb.ca)**

### **Équipe des soins critiques**

Votre personne-ressource auprès de Travail sécuritaire NB peut vous aider à communiquer avec l'équipe des soins critiques.

### **Fil de vie**

Soutien aux familles touchées par une blessure grave subie au travail ou un incident au travail qui change le cours d'une vie.

**1 888 567-9490 | [threadsoflife.ca/fr](http://threadsoflife.ca/fr)**

### **Services de counseling et ressources communautaires**

Des services de counseling et de professionnels en santé mentale sont peut-être offerts dans votre communauté.

## Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



